

Peu de monde présent : 5 habitants et 3 élus. Les élus s'interrogent sur ce manque d'intérêt. Ils proposent que la prochaine réunion se déroule à 18h pour faciliter la présence de personnes âgées (nombreuses autour du Jardin Public). Un communiqué sera distribué dans les boîtes aux lettres et diffusé dans les journaux.

1) Présentation de la maquette de la Friche et de l'utilisation prévue de ces locaux

- Locaux pour restauration à petit prix.
- Restaurant prévu avec salle attenante pour des événements tels que des petits mariages, des assemblées générales, etc.
- Locaux à disposition d'organismes de formation ou d'entreprises pour séminaires par exemple.
- Local pour Radio Oloron
- Salle de 300m2 pour spectacles ou autres.

De possibles occupants se sont manifestés.

2) Questions / Réponses

Point 62 : Avenue Sadi-Carnot

Le marchand de fruits et légumes qui s'installe le vendredi ne respecte pas les horaires du marché, ni l'emplacement qui lui est réservé. Il lui est arrivé de bloquer l'entrée du Bel Automne ou les volets des maisons. Son départ tardif fait que ses poubelles ne sont pas ramassées avant le lundi.

Réponse : Un courrier, rappelant le règlement, a été remis en main propre au marchand de fruits et légumes.

Pour info : le passage pour piétons le long des maisons sera bientôt réalisé.

Point 63 : Quartiers d'été

Des habitants ont regretté les choix de programmation : pas de groupe folklorique, peu de concerts de l'harmonie municipale qui sont des spectacles toujours appréciés à Oloron (et peu coûteux).

Réponse : Un groupe folklorique landais a été programmé le 29 juillet au Fronton Municipal et un concert de l'Harmonie Municipale a ouvert les Quartiers d'Été le 13 juillet au Jardin Public. D'autres dates ont été proposées à l'Harmonie qui ne pouvait répondre présent ni cet été, ni aux Journées du Patrimoine.

La Responsable du service Culture et Patrimoine invite les comités de quartiers à lister leurs envies, voire à organiser des événements.

3) Informations

Rue Louis Barthou : les travaux suivent leurs cours. Retard sur le belvédère (étude de la portance de la salle en cours).

Il semble que la rue suscite de l'intérêt : réfection de logements, prévisions de commerces.

Vitrophanie : Monsieur LESTELLE revient sur sa proposition et présente un projet détaillé (voir document pages suivantes).

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 5 décembre à 18h30 au Bel Automne

ANNEXE : Projet vitrophanie de Monsieur LESTELLE

La VITROPHANIE pour habiller les vitrines vacantes

A mesure que les rideaux des boutiques se baissent, ce qui est malheureusement le cas dans nombre de centre ville, les vitrines délabrées, véritables verrues, se multiplient. Leur rouverture étant bien souvent un travail de longue haleine, certaines communes ont décidé d'habiller ces magasins vacants de VITROPHANIES c'est à dire d'un adhésif totalement accollant apposée sur une vitrine en attendant un prochain occupant.

OBJECTIFS de la VITROPHANIE.

Les locaux commerciaux vides créent des discontinuités commerciales qui nuisent à l'attractivité des centres-ville. Leurs vitrines font, par ailleurs, l'objet d'affichages clandestins qui viennent enlaidir les devantures et ne favorisent pas leur réutilisation. Elles contribuent à donner une image négative des rues, lorsqu'elles deviennent trop nombreuses (32 dans la rue Louis Barthou, 74 sur l'ensemble de la ville d'OLORON Ste MARIE) ce que la clientèle ne manque pas de remarquer. La conséquence, elles entretiennent le manque d'ATTRACTIVITE et participent à la désertification d'un cœur de ville.

La VITROPHANIE des locaux commerciaux vacants cherche donc à redonner une meilleure qualité esthétique au linéaire marchand dans le but de valoriser et de dynamiser le centre ville.

Alors que certaines villes font le choix de transformer ces vitrines vacantes en galeries d'ART d'autres font le choix d'installer des Vitrophanies décoratives. Ces vitrines ainsi habillées interpellent le passant et créent une ATTRACTION et donnent envie à de nouveaux commerçants de s'implanter.

QUE REPRESENTER SUR LES VITROPHANIES ?

- ° des images en trompe l'œil d'une activité commerciale jugée manquante sur la ville afin de suggérer cette idée à des porteurs de projets.
- ° des images de la ville, de ses monuments, de son patrimoine à visiter ainsi que celles et celui des communes voisines de la CCHB.
- ° une infographie mettant en avant le dynamisme de la ville
- ° des reproductions d'œuvres d'art que l'on peut rencontrer localement

Cette action pourrait être entreprise avec le concours d'acteurs locaux, exemple, le foyer artistique, le club photo, trait d'union patrimoine etc....

° les coordonnées d'une personne ou d'un service référent à destination des porteurs de projet intéressés par le local, d'une agence immobilière, d'un notaire.

Cette action pourrait être engagée et réalisée très rapidement en s'appuyant sur des acteurs professionnels locaux compétents

L'urgence étant de contacter individuellement les propriétaires concernés afin d'obtenir leur autorisation, étant entendu que cette opération serait pour eux **TOTALEMENT GRATUITE**, celle-ci étant financée par les collectivités locales (ville d'OLORON Ste MARIE et CCHB).

jacques lestelle

15/09/2023

- Annexe Budget Participatif
du 09/02/2022
- Comité de Quartier
du 22/02/2022.